



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par



<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, N° 0003 - juin 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
revuelestisons.ujkz@gmail.com
lestisons@revuelestisons.bf
e-ISSN: 2756-7532
p-ISSN: 2756-7524
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

Revue LES TISONS, No spécial mars 2025,
Actes des journées scientifiques FSHSE, ULSHSB ;
Revue LES TISONS, No spécial, janvier 2025 ;
Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024 ;
Revue LES TISONS, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la

science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakit , 1985, p. 105).

Les sources historiques, les r f rences d'informations orales et les notes explicatives sont num rot es en s rie continue et pr sent es en bas de page.

Les divers  l ments d'une r f rence bibliographique sont pr sent s comme suit : NOM et Pr nom (s) de l'auteur, Ann e de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occup es par

l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUIROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOU LGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADO GO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADO GO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

**Crise sécuritaire et pratique du
journalisme au Nord du Burkina Faso : des
entraves au traitement de l'information par
la Radio de l'Amitié (Ouahigouya) et la
Radio Zama FM (Kaya)**

***Security crisis and journalism practice in northern
Burkina Faso: obstacles to the processing of
information by Radio de l'Amitié (Ouahigouya)
and Radio Zama FM (Kaya)***

Soumission : 05/05/2025 - Acceptation : 18/06/2025

BEBANE Issa, Doctorant

Université Joseph KI-ZERBO

issabebane@gmail.com

ZAN KARAMBIRI Doumi Mohamed,

Doctorant, Université Joseph KI-ZERBO

zankarambiri@gmail.com

Résumé : Dans les régimes démocratiques, les médias jouent un rôle de quatrième pouvoir, en jouissant de leur droit à la liberté d'expression et de presse. D'où, la possibilité qu'ils ont de traiter tous les sujets de toute nature. La crise terroriste survenue au Burkina Faso, il y a plus d'une dizaine d'années, a impacté la pratique du journalisme, a rendu l'exercice du métier périlleux dans certaines localités. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, le gouvernement burkinabè a pris des mesures visant le contrôle de la diffusion de l'information dans les médias et sur les réseaux sociaux. D'un côté, le discours officiel à tendance à inciter les journalistes à faire une communication de guerre, tandis que de l'autre côté, les groupes armés terroristes s'en prennent aux médias qui les dénigreraient. Les médias *mainstream* de la capitale trouvent des alternatives pour s'y adapter ; ce qui n'est pas toujours le cas pour les radios locales des régions à fort défi sécuritaire.

Keywords : Médias locaux, crise terroriste, liberté de la presse, communication de guerre

Abstract: In democratic regimes, the media play the role of a fourth estate, enjoying their right to freedom of expression and freedom of the press. Hence, their ability to cover all topics of any nature. The terrorist crisis that occurred in

Burkina Faso more than a decade ago impacted the practice of journalism and made the profession dangerous in certain areas. As part of the fight against terrorism, the Burkinabe government has taken measures to control the dissemination of information in the media and on social media. On the one hand, official discourse tends to encourage journalists to engage in war-like reporting, while on the other, armed terrorist groups target media outlets that denigrate them. Mainstream media in the capital are finding alternatives to adapt; this is not always the case for local radio stations in regions with high security challenges.
Keywords: Local media, terrorist crisis, press freedom, war communication.

Pour citer cet article

BEBANE Issa, ZAN KARAMBIRI Doumi Mohamed, 2025, « Crise sécuritaire et pratique du journalisme au Nord du Burkina Faso : des entraves au traitement de l'information par la Radio de l'Amitié (Ouahigouya) et la Radio Zama FM (Kaya) », *Revue LES TISSONS*, Numéro 0003, juin, p. 153-167.

Introduction

Le journalisme est un métier qui consiste à collecter, traiter et diffuser l'information. Sa pratique obéit à un certain nombre de règles éthiques et déontologiques dont la neutralité, la vérification des sources, la véracité des faits, etc. Ces règles font partie du fondement même du métier de journaliste.

Qu'on soit en temps de paix ou en période de guerre, les journalistes, par devoir professionnel, ont l'obligation d'informer le public. En temps de crise, ces derniers sont généralement beaucoup sollicités pour la couverture des événements. C'est ainsi que depuis le déclenchement de la crise terroriste jusqu'à nos jours, les journalistes ont toujours couvert l'actualité au Burkina Faso. Mais de quelle manière couvrent-ils cette actualité ? Il semble qu'au fur et à mesure que la crise s'enlise, on assiste à des prises de mesures restrictives qui annihilent la pratique du métier.

Les médias sont constamment interpellés à travers la couverture de la crise aussi bien par les citoyens que par les plus hautes autorités du pays. À titre d'exemple, la radio Oméga FM a été temporairement suspendue pour avoir diffusé l'interview de l'opposant nigérien, Ousmane Abdoul

Moumouni, suspecté de militer pour le retour de Mohamed Bazoum, le président nigérien renversé par un coup d'État en juillet 2023.

À propos de la pratique du journalisme, les autorités de la Transition appellent ouvertement les médias à s'inscrire dans une communication de guerre : « Nous voulons des gens qui vont communiquer, qui vont encourager nos forces, qui vont encourager le peuple qui est très résilient à tenir bon⁹ ».

L'effet de ces interpellations a fait qu'il y a de moins en moins d'initiatives personnelles de traitement des sujets liés à la crise terroriste. Les journalistes se contentent d'exploiter les communiqués de l'armée ou les comptes rendus du gouvernement. Ainsi, assiste-t-on à une nouvelle configuration de la pratique du journalisme où la quasi-totalité des journalistes au Burkina Faso semble se conformer. Par conséquent, l'exercice du journalisme en temps de paix est-il différent de celui en période de crise sécuritaire ?

Si la plupart des médias sont victimes de cette situation, les radios qui sont situées dans les zones critiques, sont encore plus vulnérables face au phénomène. Pour mieux comprendre le problème, l'intérêt a été porté sur le processus de production de l'information de deux médias implantés dans deux localités fortement affectées par la crise terroriste. Il s'agit de la radio de l'Amitié de Ouahigouya et de la radio Zama FM de Kaya, sises respectivement dans les régions du Nord et du Centre-Nord du Burkina Faso.

Cette étude examine la forme du journalisme pratiquée par la radio de l'amitié et celle de Zama FM à cette période de crise terroriste. Pour ce faire, le processus de collecte et de traitement de l'information par les journalistes de ces deux médias ont été analysé afin de déterminer l'influence des acteurs de la crise terroriste sur la détérioration de la qualité de l'information qu'ils diffusent au quotidien.

⁹ Extrait de l'entretien télévisuel du Président du Faso, le Capitaine Ibrahim Traoré, rapporté par le journal en ligne <https://lefaso.net/spip.php?article124125>, consulté le 20 octobre 2023

1. Le journalisme en contexte de crise

Jusque-là les États n'ont toujours pas trouvé un consensus à propos de la notion du « terrorisme », tellement le terme est vague et renferme des connotations parfois idéologiques. Néanmoins, le Conseil de sécurité des Nations Unies qualifie de terrorisme « tout acte criminel, visant n'importe qui, y compris des civils et des non-combattants, commis dans l'intention de créer un état de terreur publique » (Kastoryano, 2011).

Cette définition semble limitée, car elle ne prend pas en compte les revendications idéologiques et territoriales. Le terrorisme est toute violence exercée par une tierce personne ou un groupe d'individu contre une communauté ou un État, à travers des moyens létaux ou médiatiques dans l'objectif d'assouvir une revendication à visée idéologique, religieuse ou territoriale, etc.

Depuis le déclenchement de la crise terroriste au Burkina Faso, les différents gouvernements qui se sont succédé ont pris des mesures restrictives pour encadrer la couverture médiatique des attaques terroristes. Il s'agit entre autres de l'adoption d'un nouveau code pénal par l'Assemblée nationale en 2019 qui sanctionne lourdement les infractions de « fausses informations » et de certaines publications sur les Forces de défense et de sécurité (FDS).

En dépit de toutes ces mesures sensées recadrer les producteurs de contenus informationnels, les journalistes sont parfois interpellés sur la couverture de la crise terroriste. Ainsi, le Chef de l'État, le Capitaine Ibrahim Traoré, l'a martelé lors d'une de ses sorties en ces termes :

Les radios qui font de la propagande, qui cherchent à donner plus d'aura à l'ennemi, à faire amplifier le conflit nous allons les fermer. Il ne s'agit pas seulement des radios occidentales, même les radios locales qui s'alignent dans le

sens de l'impérialisme, nous allons les fermer, il n'y aura pas de sentiment sur ce volet¹⁰.

Visiblement, les médias sont suspectés, voire accusés à tort ou à raison de faire l'apologie du terrorisme. Cela n'est pourtant pas du goût des acteurs du domaine : « Aujourd'hui certains de nos concitoyens, y compris des autorités, pour des desseins que nous ignorons pour l'instant, accusent les médias de mettre leurs plumes, leurs caméras et leurs micros au service des terroriste », s'indignent les organisations professionnelles des médias dans une de leurs déclarations (10 octobre 2023, in www.wakatséra.com). On constate donc que dans cette guerre contre le terrorisme, les gouvernants et les professionnels des médias n'ont pas la même notion de la liberté de presse.

Pourtant, la rigueur journalistique requiert des règles bien connues des hommes de médias. Selon Balima S. T. (2006), un professionnel dans le domaine de l'information est perçu comme un metteur en forme, qui ne doit jamais sacrifier la rigueur dans ce qu'il écrit ou dans ce qu'il présente. Ainsi, le travail de metteur en forme ne doit pas se confondre à celui de communicateur. Malheureusement, « au Burkina Faso, nous sommes encore au stade où le système social dans son ensemble préfère le journalisme de communication, journalisme d'accompagnement des activités institutionnelles plutôt que le journalisme d'information perçu à tort comme de l'insoumission ou de l'opposition (Balima, 2006, p.192)».

Si en période normale, ces principes journalistiques ne doivent pas être foulés au pied, comment faut-il se les approprier pour pratiquer le journalisme en situation de crise terroriste ? Autrement dit, de quelle manière les médias doivent-ils aborder les attaques terroristes sans pour autant être taxés de faire l'apologie du terrorisme ?

En effet, face aux menaces des Groupes armés terroristes (GAT) et à la mise en garde des autorités, s'est créée une situation de « complexité des enjeux où se confrontent le droit à l'information, le rôle démocratique des médias d'information

¹⁰ Extrait d'un entretien télévisuel rapporté sur le journal en ligne <https://lefaso.net/spip.php?article124125>, consulté le 20 octobre 2023 à 10h12

et les stratégies propagandistes d'acteurs sanguinaires, prêts à tout pour faire parler d'eux et de leur cause » (Bernier, 2018).

En pareille circonstance, on assiste souvent à la manipulation de l'information par certaines sources. « Pour les groupes armés, les médias sont des instruments servant à propager leurs discours légitimateurs (logique de communication de guerre) » (Bar-Tal & Hammack, 2012). Chaque camp cherchant à avoir le contrôle des médias, de l'information et de la communication afin d'atteindre ses objectifs.

Cette situation empêche les journalistes d'exercer librement leur métier. Ce qui crée des entraves dans le traitement de l'information ; l'entrave étant toute action implicite ou explicite (interpellation, restriction, menace, etc.) qui consiste à influencer négativement le processus normal de collecte, de traitement et de la diffusion de l'information.

La problématique de la liberté de presse en période de conflit ne date pas d'aujourd'hui. Le sujet a fait l'objet de débats en Colombie pendant la période de conflit entre le gouvernement colombien et la guérilla des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), qualifiées de terroristes. En la matière, s'opposent deux positions chez Serrano (Serrano, 2018): certains journalistes défendent la « neutralité », car pour eux le journaliste ne doit rendre service à aucun acteur armé. Cependant, d'autres estiment que le seul parti pris légitime est celui en faveur des victimes civiles.

Il y a donc là un conflit entre la logique de communication de guerre prônée par l'État et les GAT et la logique démocratique des médias qui se sentent investis par la mission d'informer le public. Quelle posture la radio de l'amitié et la radio Zama FM adoptent-elles dans ce contexte ?

2. Cadre méthodologique et théorique

Cette étude s'inscrit dans une approche qualitative. Elle s'est déroulée à travers l'analyse des corpus des sessions d'information sur la crise sécuritaire diffusées entre le 1er et le 15 avril 2023. Des grilles d'analyse élaborées ont permis de

déterminer la proportion des informations sécuritaires diffusées par ces deux radios *via* les sources gouvernementales et celles initiées par leur rédaction respective. Ainsi, l'approche méthodologique de l'étude a été illustrée d'entretiens semi-directifs réalisés auprès des chefs des programmes des deux radios.

La cadre théorique de cette étude repose sur deux théories : celle de l'Espace public et de l'Agenda setting.

Développée par Jürgen Habermas en 1961, la théorie de l'espace public stipule que dans les régimes démocratiques, l'espace public constitue une tribune de médiation marquée par le débat contradictoire avec l'émergence d'une opinion publique entre les acteurs de la société (Dacheux, 2019). Dans le contexte de terrorisme, ces acteurs sont représentés par les acteurs étatiques (Gouvernement/Armée), les organisations de la société civile (OSC), notamment les mouvements de défense de droits de l'homme, de liberté d'expression et les médias.

Les mesures d'interdiction de manifestations publiques et parfois d'animation de conférence de presse ont contraint certaines OSC notamment, les voix discordantes à devenir aphones. Dans cette conjoncture, l'espace public est désormais le monopole d'un seul acteur, en l'occurrence le Gouvernement/Armée ou du moins les organisations de la sociétés civile soutien du gouvernement, pour mener à bien la communication de guerre.

La sélection des sujets d'actualité repose, cependant, sur la théorie de l'Agenda setting. Elle met l'accent sur l'ordre d'importance des sujets d'actualité traité par les médias : « Les objets dans l'agenda des médias de masse peuvent prendre un ordre de prépondérance différent selon les pratiques journalistiques des médias qui élèvent ou rétrogradent leur importance » (Altourah, 2018, p. 42).

Dans le contexte de la couverture de la crise terroriste au Nord et au Centre-Nord, une double hiérarchisation dans le classement de l'information à diffuser est constatée. D'abord, au gouvernement, l'actualité sécuritaire se résume souvent aux mesures de précaution et de prévention.

Le choix des sujets d'actualité est influencé par une autocensure des journalistes de la radio de l'Amitié et de celle de Zama FM qui n'osent pas évoquer sur leur antenne les exactions commises par les groupes armés terroristes. Il y a une sorte de silence radio sur le bilan des attaques terroristes.

3. Présentation et fonctionnement de la radio de l'Amitié et de Zama FM

La radio Zama FM a été créée en 2011 sous le nom « radio Manegmogho » ou en langue nationale *mooré*, radio de développement du terroir par l'association du même nom éponyme. Elle était implantée à Pissila, une commune rurale située à environ 30 kilomètres de Kaya. Mais la crise terroriste a contraint les promoteurs à la délocaliser en 2015 dans la ville de Kaya. C'est à la suite de cet épisode que cette station a été rebaptisée le 1er septembre 2018 en Radio Zama FM qui signifie Radio du peuple. Cette radio communautaire a essentiellement pour mission de « communiquer, informer et sensibiliser »¹¹.

La radio de l'Amitié est l'une des premières radios de la ville de Ouahigouya, Chef-lieu de la région du Nord. Créée dans les années 92 sous l'appellation Horizon FM par feu Moustapha Laabli Thiombiano, cette radio a été par la suite rétrocédée au promoteur de l'hôtel de l'Amitié sur lequel l'émetteur était fixé. D'où le nom 'Radio de l'Amitié'. C'est une radio commerciale qui émet sur la fréquence de 103.4. Son rayon de couverture est de 50 kilomètres. Avec l'orientation des dipôles, elle couvre les localités de Tikaré, Arbollé et ainsi que certaines zones frontalières du Mali, qui est à moins d'une quarantaine de kilomètres de Ouahigouya.

Ces deux médias, bien que distants, vivent presque les mêmes réalités.

¹¹ Extrait de l'entretien réalisé avec le chef des programmes de Zama FM, Issaka Sawadogo le 12 mars 2023 à Kaya

4. Le journalisme de paix et le journalisme de guerre

Dans un contexte de conflit, les médias en général, et les radios en particulier, sont partagées entre le discours d'apaisement et le discours de guerre. Pour Melissa Bauman et Hannes Siebert, « les journalistes sont des médiateurs des conflits, qu'ils veuillent ou non » (Ross Howard, 2005). Avec le concept de journalisme « pro-actif », Loretta Hiebert, cité par (Frère, 2020) explique que ce type de journalisme recommande de mettre en avant les éléments positifs allant dans le sens de la paix, de refuser le sentimentalisme et la violence.

À l'opposé du journalisme de paix, le journalisme de guerre ou de haine mise sur la propagande et développe un discours ethnociste, régionaliste ou raciste. Pour Chrétien (1995) et Frère (2005), les discours de haine se caractérisent par la « déshumanisation de l'autre », la « propagande et les clichés ».

Le maintien d'un sentiment de terreur dans la population : la peur est un puissant moteur du recours à la violence contre autrui. La terreur peut être entretenue par les médias à travers une couverture sensationnaliste (diffusion de bilans de victimes falsifiés, de propos incendiaires de personnalités politiques, de rumeurs construites de toutes pièces...), la description détaillée d'actes de violence les plus intolérables, supposément perpétrés (anthropophagie, assassinat de bébés...), la publication de scénarios macabres et alarmistes (prédisant l'extermination possible de la communauté victimisée), etc.

5. La liberté de presse à l'épreuve des crises politico-militaires

Ces deux dernières décennies, les journalistes burkinabè ont subi des actes attentatoires à la liberté d'expression et de presse dans l'exercice de leur profession. Les cas les plus emblématiques sont la couverture de l'insurrection populaire d'octobre 2014 et le putsch de septembre de 2015, nés de la crise politico-militaire. Le putsch du 16 septembre 2015 a le plus marqué les esprits.

En effet, dès la prise en otage des autorités de la transition, les éléments du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) ont tenté de mettre les médias sous coupe réglée. « La plupart des organes de presse ont été contraints au silence, des journalistes menacés ou bastonnés, leurs montures caillassées ou incendiées... Rarement, une telle violence s'est abattue sur les hommes de médias au Burkina Faso¹² ». Cette douloureuse parenthèse n'a pas perduré. Car l'échec du coup d'État a permis aux journalistes de regagner la sérénité dans leur profession.

Par ailleurs, avec l'avènement de la crise terroriste au Burkina Faso, on s'attendait à une multiplication des couvertures médiatiques. Car comme le dit Michel Wieviorka et Dominique Wolton « un pacte diabolique associe les médias au terrorisme ». La presse est « partie intrinsèque », du terrorisme moderne, il existe une « funeste alliance » (Wieviorka et Wolton, 1987) entre ces deux entités.

Malheureusement dans le contexte de crise, il est difficile pour les journalistes burkinabè d'exercer convenablement leur métier dans les zones à risque. Car la menace à la liberté d'expression et de presse s'est accentuée lors de l'exacerbation de la situation sécuritaire dans plusieurs régions du pays. L'influence des terroristes sur les hommes de médias se caractérisent par des menaces de mort à l'encontre des journalistes et des animateurs de radios. Dans la région du Sahel, « Djibo demeure la zone où la menace extrémiste sur le personnel est prégnante et permanente » (Yaméogo, 2018).

6. Les entraves à la pratique du journalisme au Nord du Burkina Faso

Il est indéniable qu'en période de crise, la couverture des conflits est extrêmement difficile pour les médias en général et particulièrement pour les radios. En situation de crise terroriste, les professionnels de médias sont encore plus confrontés à d'énormes difficultés : inaccessibilité des théâtres

¹² <https://lefaso.net/spip.php?article67139> , consulté le 21 août 2020 à 15h16

d'opérations, problème de fiabilité des sources d'information, menaces des belligérants, etc.

Dans le contexte burkinabè, les médias qui jouent un rôle de critique sont devenus incompris par certains acteurs. Des journalistes sont suspectés de communiquer au profit des GAT. Les médias sont devenus de véritables outils que les différents protagonistes (gouvernants et groupes armés terroristes) veulent contrôler. Cette situation a engendré une reconfiguration des pratiques journalistiques. Les acteurs médiatiques ne pouvant plus faire du journalisme « debout » sur le théâtre des opérations se voient obligés de pratiquer le journalisme « assis » pour ce qui est des sujets sur les attaques terroristes.

Le problème est encore plus complexe avec les radios qui émettent dans les zones à fort risque sécuritaire. Dans les régions régulièrement marquées par des incidents terroristes, les journalistes de radios sont fortement limitées dans l'exercice de leur profession. En effet, leur proximité avec les zones d'attaques terroristes fait qu'ils subissent souvent des menaces émanant des parties prenantes aux conflits. C'est le cas de la radio Zama FM de Kaya qui a dû quitter la commune rurale de Pissila, sa zone d'implantation d'origine, pour se retrouver à Kaya. Tandis que les terroristes mènent des actions spectaculaires pour faire parler d'eux, les autorités gouvernementales interpellent régulièrement au respect de leur devoir de responsabilité sociale.

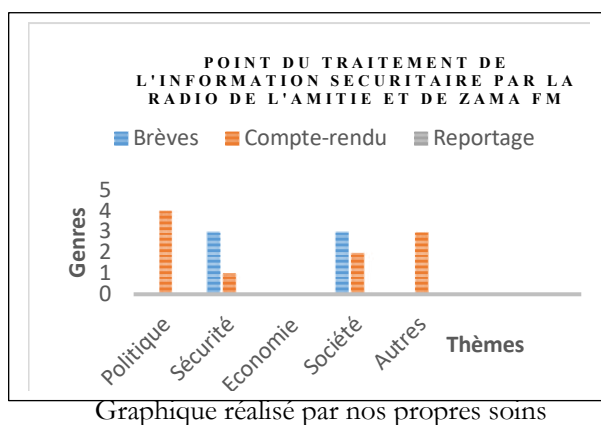
Pris en sandwich, les médias et les journalistes observent désormais une extrême prudence dans le traitement de sujets liés à la crise terroriste. Lorsqu'il y a des attaques ou des incidents terroristes, de peur de faire le jeu des groupes armés terroristes, certains journalistes préfèrent attendre les communiqués ou la réaction du gouvernement pour relayer l'information. La diffusion de ce type d'information fait parfois l'objet de controverse.

Une fois, il y a eu une attaque dans une des localités de la région. Nous avons utilisé le communiqué du gouverneur pour faire une brève sur le bilan de la situation. Lorsque l'élément a été diffusé, un groupe de personnes de la

localité en question est venu avec une autre version que de faire diffuser¹³ (Oumarou Clément Ouédraogo).

Cette façon de collecter et de traiter l'information touche au fondement même de la pratique du journalisme, qui se doit d'être exercé librement avec une pluralité des opinions. Une sorte de consensus implicite s'est dégagé entre autorités militaires, gouvernementales et professionnels de médias pour cette forme de traitement de l'information.

De plus en plus, la question terroriste est devenue une sorte de tabou. Non seulement les citoyens ont peur d'en parler publiquement, mais aussi il y a une méfiance observée chez des journalistes de la radio de l'Amitié et de Zama FM dans le traitement des sujets liés à l'extrémisme violent et à la crise sécuritaire. La liberté d'expression est mise à rude épreuve. Les journalistes et les animateurs de ces deux radios se focalisent plus sur les autres sujets de gouvernance (politique, économique) et des faits de société. Dans ce climat de terreur, les médias, symbole de liberté d'expression, sont incompris dans la couverture des attaques terroristes. Le graphique suivant illustre à souhait les formes de pratiques journalistiques initiées par les radios de la région du grand Nord du Burkina Faso pour survivre des restrictions administratives et des menaces des terroristes.



¹³ Extrait de l'entretien réalisé avec Oumarou Clément Ouédraogo, Chef des programmes de la radio de l'Amitié, le 22 avril 2023 à Ouahigouya

À la lumière des résultats de ce graphique, l'observation des genres journalistiques montre qu'il n'y a pas eu de reportages d'initiative sur la crise terroriste durant la période. Cela peut s'expliquer par l'inaccessibilité du terrain et de la délicatesse à s'aventurer dans les zones d'attaque.

Selon Oumarou Clément Ouédraogo de la radio de l'Amitié, les quelques sujets d'actualité sécuritaires traités sous forme de brèves et de comptes rendus émanent de communiqués des autorités administratives parvenus à leur rédaction. « Les émissions sont plus orientées sur les faits de société à savoir l'hygiène et l'assainissement dans la vie et les cours communes, l'éducation des enfants, etc. », explique, le Chef des programmes de la radio de l'Amitié.

La radio de l'Amitié fait l'effort d'exploiter les communiqués administratifs relatifs à la crise terroriste sous forme de brèves ou de comptes rendus, ce qui n'est pas le cas à Zama FM. En effet, sur quatorze sessions d'information analysées, cette radio n'a fait mention d'aucun traitement d'actualité lié à la crise terroriste : « Nous ne faisons pas de reportage sur la crise terroriste »¹⁴, réplique le Chef des programmes de Zama FM Issaka Sawadoo.

Visiblement, il est très délicat pour les médias, surtout les radios de rapporter librement l'actualité en pareille circonstance de crise. À défaut d'avoir accès au terrain, certains hommes de médias font des analyses de type « éditorialisant » Marie-Soleil Frère (2019). Car, « les journalistes n'ayant pas les éléments factuels se lancent dans des interprétations personnelles qui vont peut-être au-delà simplement de l'analyse stricte réalisée dans le cadre des règles de leur profession¹⁵ ».

Les médias semblent s'accommoder à cette nouvelle forme de pratique journalistique. Pour ce qui est de l'actualité sécuritaire, les journalistes se contentent d'exploiter les communiqués de l'armée ou du gouvernement. Le principe de la diversification des sources n'est donc pas pris en compte

¹⁴ Extrait de l'entretien réalisé avec le chargé de programme de radio Zama FM le 12 mars 2023 à Kaya

¹⁵ <https://www.rfi.fr/fr/emission/20191203-afrique-ouest-journalistes-prennent-plus-le-temps>, consulté le 18 août 2020 à 9heures39

dans le processus de production de l'information sécuritaire dans les radios de l'Amitié et de Zama FM. Il y a une forme d'autocensure pratiquée par les journalistes. Ces différentes entraves affectent la qualité de l'information diffusée sur les radios de l'Amitié et de Zama FM.

Conclusion

La crise sécuritaire au Burkina Faso a un impact considérable sur la pratique du journalisme dans le pays. Les conséquences du terrorisme sont surtout beaucoup plus ressenties chez les radios locales, notamment celles de l'Amitié et Zama FM, qui sont respectivement implantées dans les régions du Nord et du Centre Nord du pays.

Ces deux stations de radio doivent, au-delà de se conformer ou de s'adapter aux principes du CSC et du gouvernement, trouver un équilibre entre les mesures restrictives imposées par les autorités politiques et les menaces des groupes armés terroristes. Cette situation a donc contribué à réduire la liberté des journalistes et des animateurs dans la collecte et le traitement de l'information sécuritaire dans leurs localités respectives.

Pour faire face aux mesures restrictives, les hommes de médias sont obligés de se contenter des sources gouvernementales non sans l'utilisation des genres informatifs tels que la brève, le compte rendu, etc. Pouvait-il en être autrement en temps de conflit, notamment de crise sécuritaire ? À la fin du XIX^e siècle, la crise contemporaine avait conduit au passage du journalisme d'opinion au journalisme d'information. Cette crise terroriste va-t-elle conduire définitivement adopter ces nouvelles manières de collecter et de traiter l'information qualifiée de « journalisme de communication (Charron & Bonville, 1996) ».

Pour la suivie des médias qui travaillent dans ces zones fortement affectées par la crise terroriste, il est impératif que les autorités et les acteurs des organisations professionnelles des médias prennent des mesures, soit pour protéger la sécurité des journalistes et garantir la liberté de la presse, soit pour

redéfinir le code de l'information afin que les journalistes fassent face à la crise.

Bibliographie

ALTOURAH Albaraa, 2018, *Hiérarchisation de l'information et « “agenda setting” » sur Twitter : Étude comparée entre la France et le Koweït*, thèse, Université de Lille3, 230 p.

BALIMA Serge Théophile, 2006, « Un journaliste professionnel est-il universel ? Réflexion sur la pratique journalistique en contexte africain », *Les cahiers du journalisme*, 16, pp. 190-197.

BAR-TAL Daniel, & HAMMACK, L. Phillip, 2012, *Conflict, Delegitimization, and Violence*, Publisher, Oxford University Press, Editors L. R. Tropp, pp. 29-52.

BERNIER, Marc-François, 2018, « Médias, terrorisme et conflit : Pratiques et stratégies », *Les Cahiers du journalisme - Recherches*, 2018, vol. 2, no 1, p. R3-R6.

CHARRON Jean, & de BONVILLE, Jean, décembre 1996, « Le paradigme du journalisme de communication : essai de définition », dans *Communication. Information Médias Théories*, volume 17 n°2, pp. 50-97.

DACHEUX Éric, 2019, *L'espace public*, CNRS Éditions, Paris, p. 156.

FRERE Marie-Soleil, 2020, *Journalismes d'Afrique*, (1re éd.), Paris, De Boeck supérieur, p. 392.

KASTORYANO Riva, 2011, « Terrorisme global et territoire », *Critique : revue générale des publications françaises et étrangères*, pp. 370-380.

SERRANO Yeny, 2018, « Guerre et post-conflit en Colombie : Une réflexion sur la neutralité journalistique », *Les cahiers du journalisme et de l'information*, 2(1), pp. 65-81.

WIEVIORKA Michel & WOLTON, Dominique, 1987, *Terrorisme à la Une*, Paris, Gallimard, 1987, p. 115

YAMEOGO Lassané, 2018, « Radiodiffusions et extrémisme violent : autopsie d'un journalisme assiégé », in *Rapport sur l'état de la liberté de la presse*, p. 154.

Table des matières

Les dimensions socio-foncière et environnementale de la marchandisation des ressources foncières dans la commune rurale de Koubri ... ILBOUDO Paul, SANGARÉ Oumar .25	25
Réparation des pertes de substances maxillo-faciales par lambeaux au CHU Yalgado OUÉDRAOGO... BAZAME Clovis, MILLOGO Mathieu, SALISSOU SOULEYMANE Tandja, IDANI Motandi, ZANGO Adama, BADINI Ahmed Patrick, KONSEM Tarcissus55	55
« L'étrange mort de Donji » d'Issouf Coulibaly, entre récit de magie et récit magique ... KANTAGBA Adamou, BADO Ali, COULIBALY Issouf.....69	69
Apport des systèmes d'information géographique (SIG) à l'optimisation de la mobilisation des ressources non fiscales dans la Commune des Lacs 1 au Togo ... KOKOU Kokouvi Azoko.....83	83
La qualité de l'enseignement au secondaire à l'épreuve de l'exécution des volumes horaires statutaires dans la province du Bazèga... BÉOGO Joseph.....107	107
Une analyse more geometrico de l'affect et de l'idée de perfection chez Spinoza : une thérapeutique de la servitude... SAMA François129	129
Crise sécuritaire et pratique du journalisme au Nord du Burkina Faso : des entraves au traitement de l'information par la Radio de l'Amitié (Ouahigouya) et la Radio Zama FM (Kaya)... BEBANE Issa, Doumi Mohamed ZAN KARAMBIRI153	153
L'éthique du corps humain à l'ère des mutations technologiques : enjeux identitaires, sociaux et philosophiques ... SAMAKE Thérèse169	169
L'effet de l'utilisation de la vidéo sur la compréhension des élèves du primaire au Burkina Faso OUÉDRAOGO ... Boureima Djibril.....195	195

Les intellectuels et les transitions politiques en Afrique de l'Ouest francophone : enjeux de leur participation à partir du cas burkinabè de 2014 ... SANGARÉ Salifou.....	225
MOOC et formation professionnelle au Mali : vers une alternative gratuite et accessible à tous ... GUINDO Assama, TRAORE Daouda, COULIBALY Demba	277
Noufou Ouédraogo, le premier batikié du Burkina Faso ... SANDWIDI Hyacinthe	295
Sécurité et insécurité du bilinguisme dans la ville de Dédougou : entre fermeture et transformation en école classique ... DAÏLA Béli Mathieu.....	315
Inégalités sociodémographiques liées à la connaissance du dispositif d'enregistrement des décès à Ouagadougou ... COMPAORÉ Yacouba, LANKOANDÉ Yempabou Bruno, OUILI Idrissa, OUATTARA Karim, DIANOU Kassoum.....	331
Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique ... FONDO Drahmane	357
Urbanisation et économie circulaire : le rôle des petits métiers urbains (Bénin) ... CHABI Moïse, DAOUDA Lamatou.....	371
Du démonstratif à la stratégie discursive de Césaire ... MONGLOU Beuh Ambroise.....	395
Esthétique et fonctions de la poéticité dans le discours du poète traditionnel Djimini Kamélé Moussa : entre oralité, identité culturelle et création littéraire ... FOFANA Daouda	415
L'approche éducative de Cheikh Ibrahima Niasse dans l'ascension méditative des soufis ... NIANE Babacar, NDIAYE Saliou.....	429
Pratiques de GRH et performance au travail du personnel administratif de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) du Bénin ... Dognon Lucien BATCHO, Brahima ZIO & T. A. Germaine ESSEGNON	453

La rivière comme espace symbolique et transgressif dans <i>Le Mal de peau</i> de Monique Ilboudo ... TIBIRI Dieudonné, BADIEL Roland.....	479
Scolarisation des filles au prisme des pratiques socio-sanitaires et agricoles dans la commune rurale de Kignan (région de Sikasso, Mali)	503
Guerre juste et paix durable en Afrique... NAPAKOU Bantchin, NOUWODOU Sokemawu	517